



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DANS LE BAS-SAINT-LAURENT PROTÈGENT DES MILIEUX HUMIDES FORESTIERS

Québec, le 30 juillet 2008. La Fondation de la faune du Québec appuie des propriétaires de boisés dans la protection de milieux humides. C'est ainsi qu'elle a soutenu financièrement le projet de suivi des milieux humides forestiers mis de l'avant par le Conseil de bassin de la rivière Rimouski. Cette initiative est réalisée dans le cadre du programme d'*Aide à la protection des milieux humides forestiers sur terres privées* de la Fondation, mis en oeuvre grâce à la collaboration d'Habitat faunique Canada et du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada.

Dans ce projet, 72 propriétaires forestiers ont poursuivi leur engagement envers la protection de 25 milieux humides représentant une superficie de 479 ha. Afin d'aider les propriétaires, le Conseil de bassin de la rivière Rimouski leur a fourni différentes informations concernant les milieux humides et les meilleurs moyens de les protéger.

Les milieux humides ciblés par le projet ont également été visités par des spécialistes afin d'en évaluer l'état de santé, d'établir les interventions à faire et de compléter le portrait des espèces fauniques en présence. Les résultats prouvent que les habitats ont gardé leur caractère sauvage alors que la faune et la flore sont bien représentées.

Signalons qu'il s'agissait du second volet d'un projet initié par la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, en partenariat avec le Conseil de bassin de la rivière Rimouski, en 2001-2002, et au cours duquel les propriétaires avaient signé des déclarations d'intention de conservation, afin d'établir leur engagement à long terme envers la conservation des milieux humides. Dans ce second volet, le Conseil de bassin de la rivière Rimouski les a appuyés dans la poursuite de leur engagement initial, afin de les « fidéliser » en tant qu'acteurs de conservation. En effet, les milieux humides forestiers sont des territoires riches en biodiversité, ils possèdent une flore et une faune particulières et la préservation de ces milieux constitue un enjeu environnemental important.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :
M. Pierre Breton
Directeur des communications
418 646-1832
pierre.breton@riq.qc.ca
N/Réf. : 6315-910

Renseignements :
M^{me} Christine Bélanger
Coordonnatrice de projets
418 646-7835
christine.belanger@riq.qc.ca